

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées CNAM FG 15 \(17\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin à monsieur Michel, 6 mars 1876](#)

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Michel, 6 mars 1876

Auteur·e : [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[6 mars 1876](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Michel \[Paris\]](#)

Lieu de destination52, rue de Bondy, Paris

Description

RésuméSur l'acquisition d'une propriété dans le centre de la France. Godin informe Michel que la propriété de Foissy ne l'intéresse pas car celle qu'il cherche devrait se trouver sur le chemin de fer de Clamecy.

SupportSur le folio 282r sont copiée la dernière page de la lettre de Godin à Gaston Ganault du 4 mars 1876 et, dans le sens du papier au format à l'italienne, la lettre de Godin à monsieur Michel du 6 mars 1876.

Mots-clés

[Chemins de fer](#), [Finances d'entreprise](#), [Information](#)

Lieux cités

- [Clamecy \(Nièvre\)](#)
- [Foissy-lès-Vézelay \(Yonne\)](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (17)

Collation1 p. (282r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 07/07/2023

Dernière modification le 18/09/2023

d'arrangement amiable, et en procès
de contrefaçons industrielles en première
instance, en cour d'appel et en cassation.

Je suis toujours à Guise prêt à
vous recevoir le jour qui vous convien-
dra; faites-moi le plaisir de me dire
quand je recevrai votre bonne visite.

Votre bien dévoué.

Guise le 6 Mars 76

Monsieur

Je me suis en ce moment
à Guise, à la propriété
de Guise que vous me avez
car c'est tout naturel sur le
chemin de fer de Namur
que je devrais rencontrer
une occasion de votre
partir.

Veuillez agréer, Monsieur
l'assurance de ma haute
dévotion distinguée

Edmond